

Angers

Le Courrier de l'Ouest

Abonnements et portage : 02 41 808 880 (non surtaxé)

Rédaction d'Angers :
4, bd Albert-Blanchoin BP 10728 49007 Angers cedex 01
Tél : 02 41 255 255 - Fax : 02 41 87 75 03
redac.angers@courrier-ouest.com

Siège : 4, bd Albert-Blanchoin BP 10728
49007 Angers cedex 01 - Tél. : 02 41 68 86 88

Annonces légales :
Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€/mn)
annonces.legales@medialex.fr

Petites Annonces : Tél. : 0 820 000 010 (0,12€/mn)

Publicité : Précorm, 35, rue du Château d'Orgemont
BP 50946 - 49009 Angers cedex 01

Tél : 02 41 25 34 10 - Fax 02 41 44 53 20

Avis d'obsèques : Tél. : 0 810 060 180 - Fax : 0 820 820 831

A RETENIR

DANSE

Habanera Angers organise sa première compétition nationale de danse sportive le samedi 25 mars à la salle Jacques-Millot. Danses latines et standards. 14 heures : sélections. 20 heures : finales et démonstrations.

Restauration et buvette sur place. Table bord de piste : 20 € ; gradin : 14 €. Réservation : 02 41 23 50 00, www.angersloiretourisme.com

On en parle

Tout Angers Bouge : il reste des places

À un peu moins de trois mois de « Tout Angers Bouge », dimanche 4 juin, les organisateurs des trails ont bouclé les inscriptions sur les 10 et 20 km. Il reste 150 places sur le Trail découverte (8 km), réservé aux non-licenciés, et 350 dossards à saisir sur la Tournée des Ducs (28 km). Une autre course est proposée aux jeunes l'après-midi, sans oublier le Défi Saint-Maurice et les trois marches nordiques au départ de Parc Balzac. www.angers-trails.fr



Archives CO - MICHEL DURIGNEUX

L'Anjou en pointe sur le mécénat

Une entreprise sur cinq s'implique dans le financement de projets culturels, sportifs ou sociaux. Une pratique en développement.

Chloé BOSSARD

chloe.bossard@courrier-ouest.com

Le mécénat a de l'avenir en Pays de la Loire. Selon une étude menée par Admical et le Pôle Mécénat, plus d'une entreprise ligérienne sur cinq (21 %) participe régulièrement au financement de projets associatifs d'intérêt général. La tendance est la même en Maine-et-Loire avec 19 % d'entreprises impliquées, bien supérieure à la moyenne nationale (14 %). « C'est une très bonne surprise, qui confirme ce que nous observons depuis longtemps », commente le président du Pôle Mécénat Hervé Fillon, également directeur général du cabinet comptable angevin Strego. Selon lui, « l'Ouest est une région dynamique, qui a toujours cultivé une véritable solidarité économique ».

Valoriser l'image des entreprises donatrices

Contrairement aux idées reçues, les grands groupes ne sont pas les plus prompts à donner, malgré des moyens très importants. La quasi-totalité des mécènes (96 %) sont des petites et moyennes entreprises (PME) et des très petites entreprises (TPE), particulièrement ancrées sur leur territoire. L'immense majorité des projets soutenus (78 %) sont d'ailleurs mis en œuvre localement, principalement dans le domaine de la culture et du patrimoine, mais aussi du social, de l'éducation et du sport. Une manière pour les donateurs de renforcer leurs liens avec les acteurs du département, mais aussi de pouvoir constater l'impact direct de leurs actions.

Pour augmenter leur force de financement, 24 PME angevines ont créé Mécène et Loire il y a dix ans. Cette fondation d'un genre nouveau réunit aujourd'hui 28 chefs d'entreprises. Ensemble, ils ont déjà soutenu quelque 200 projets, pour plus d'1,5 million d'euros. « Dès la première année, nous avons marqué les esprits en finançant entièrement la soirée des 80 ans de Jeanne Moreau dans le cadre du festival Premiers Plans d'Angers. Nous avons vraiment l'impression



Angers, mercredi. Hervé Fillon préside le Pôle Mécénat Pays de la Loire, chargé de mettre en relation les entreprises et les porteurs de projets à financer.

d'apporter au territoire », se souvient son président Stéphane Martinez, patron de Marty Sports. Depuis, ce modèle de mécénat collectif a fait des émules. Une déclinaison dédiée à l'accompagnement de sportifs de haut niveau a vu le jour en 2013, baptisée Mécène'élite Anjou. Plus de trente athlètes en ont bénéficié. Côté patrimoine, Mécènes d'Aujourd'hui a placé 270 000 euros en cinq ans dans la restauration de 25 monuments historiques du département. L'horloger Bodet et le

maçon Bonnel figurent notamment parmi les contributeurs. Enfin, depuis quatre ans, une quinzaine de sociétés ont injecté 460 000 euros dans le monde associatif angevin à travers Angers Mécénat. Pour Stéphane Martinez, il s'agit d'une tendance de fond : « Je pense que le mécénat collectif est amené à se développer. Quand on est petit, on a la volonté mais pas forcément les moyens. Nous pouvons lever ce frein en nous regroupant », estime-t-il, rappelant que « les 81 % d'entreprises qui ne

sont pas encore mécènes constituent un formidable réservoir ». D'autant que le mécénat en nature (don de temps ou de compétences), moins coûteux, tend lui aussi à se développer. Si cette pratique attire, c'est aussi parce que certaines sociétés n'hésitent plus à en assumer publiquement les bénéfices. Selon l'étude d'Admical, « incarner les valeurs de l'entreprise » et « valoriser sa réputation » apparaissent comme les premiers moteurs du mécénat, devant la « contribution à l'intérêt général ».

À aucun moment n'est cité le fameux avantage fiscal, qui permet aux entreprises de déduire 60 % du montant du don de leurs impôts. Un non-argument pour Hervé Fillon : « Au lieu de donner cet argent à l'État, on le donne directement aux porteurs de projets. Et heureusement, parce que l'État s'est beaucoup désengagé des projets culturels ces dernières années », assure-t-il.

Les deuxièmes Rencontres régionales du mécénat se tiendront au Quai le 20 juin.

Sept projets emblématiques financés en 2017

Un orgue au Centre des Congrès. L'installation d'ici 2019 du premier orgue hybride de salle en France, au Centre de Congrès d'Angers, bénéficie d'une aide exceptionnelle de 30 000 euros de la part de Mécène et Loire. Un projet dont le président de la fondation, Stéphane Martinez, se dit « particulièrement fier ».

Foyer de vie pour handicapés. Début janvier, Angers Mécénat a octroyé 20 000 euros à l'association Tisseurs d'Espérance, qui projette d'ouvrir un lieu de vie pour jeunes handicapés mentaux. Situé dans le quartier de Monplaisir, à Angers, ce foyer accueillera sept résidents dès 2018.

Réseau Étincelle. Financé à 80 % par des mécènes privés comme la Fondation Strego, Restoria, le Lions Club ou Angers Mécénat, le réseau Étincelle propose à des jeunes sans diplôme de se mettre dans la peau d'entrepreneurs, durant 9 jours de formation. Objectif : leur redonner confiance en leur avenir.

Recherche sur des plantes fossiles. Mécène et Loire a alloué 10 000 euros à Terra Botanica pour



Terra Botanica. Le mécénat finance une vaste étude sur des plantes fossiles.

une étude sur des plantes fossiles de l'époque paléobotanique. L'Anjou bénéficiait alors d'un climat tropical. La recherche doit durer deux ans.

De l'art au CHU. Jusqu'en novembre, des artistes sont invités par le CHU à créer des œuvres dans les 33 hectares du parc de l'hôpital. Deux œuvres contemporaines seront produites à partir d'échanges avec les patients, les visiteurs et les personnels hospitaliers. Un projet financé par Mécène et Loire à hauteur de 10 000 euros.

Saint-George-des-Sept-Voies. Mécènes d'aujourd'hui finance pour 23 000 euros la restauration de l'église du prieuré de Saint-Georges-des-Sept-Voies, un édifice religieux remarquable du XII^e siècle.

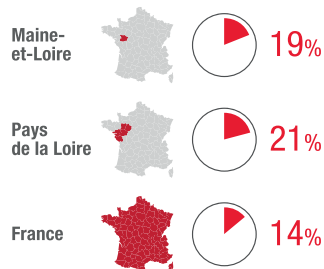
Construction d'un gabarot de Loire. À Chalonnes-sur-Loire, des passionnés construisent un traditionnel gabarot de Loire. La mise à l'eau du bateau, auquel Mécènes d'aujourd'hui a octroyé 13 000 euros, aura lieu le 24 juin.

LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

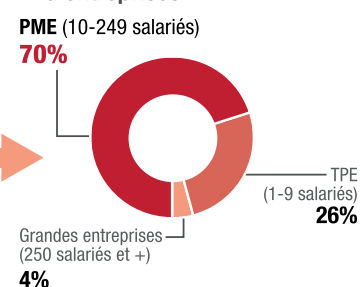
En Pays de la Loire

Infographie CO

Entreprises menant une action de mécénat

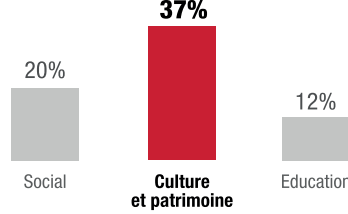


Les différents types d'entreprises



Podium des domaines soutenus

En % du budget de l'entreprise



Les moteurs des entreprises

1. Exprimer, incarner les valeurs de l'entreprise
2. Valoriser l'image et la réputation de l'entreprise
3. Contribuer à l'intérêt général
4. Construire des relations avec les acteurs du territoire

Source : Etude du Pôle Mécénat Pays de la Loire

10.03.2017

AUJOURD'HUI

· 20 heures. **Conférence** intitulée « Les manuscrits de la mer Morte : les textes bibliques », par David Hamidovic, professeur à l'Université de Lausanne, à l'Institut municipal, place Saint-Eloi. Gratuit.

· 18 h 30. **Conférence** donnée dans le cadre du cycle de conférences des lundis soirs « Méditerranées », par Anne Prouteau, maître de conférences en littérature française, intitulée « Il me faut nager : la mer et Camus », à l'amphi Diès à l'Université catholique de l'Ouest, entrée 3, rue Rabelais. Gratuit. Contact : 02 41 81 66 77.

Faits divers

Six véhicules brûlés en deux nuits ce week-end à Angers

Le week-end a été une nouvelle fois animé sur le front des incendies volontaires à Angers. Dans la nuit de vendredi à samedi, une voiture a été incendiée dans le secteur du boulevard Lyautey, à Monplaisir. Le sinistre s'est propagé à deux autres véhicules. La nuit suivante, un autre incendie était allumé square Guynemer, à la Roseraie. Là aussi, le feu a détruit deux autres automobiles garées à proximité, dont une voiturette. En tout, ce sont ainsi six véhicules qui ont été détruits par le feu en deux soirées.

Loisirs

Deux concours de belote à noter cette semaine :
- le concours des Amis réunis de Bellevue, mercredi, à 13 h 30, 19, boulevard Clemenceau. Inscriptions sur place ou par téléphone : 02 41 88 74 98.
- le concours de l'association des anciens de Belle-Beille, jeudi à 13 h 15, au foyer logement la Rose-de-Noël, 53, rue Henri-Hamelin. Réservation : 02 72 73 22 84.

PRATIQUE

Urgences

Pompiers. 18.
Police secours. 17.
SAMU (urgences vitales). 15.
Médecin de garde. 02 41 33 16 33, tous les soirs de 20 heures à minuit.
Urgences CHU. 02 41 35 37 12.
Urgences pédiatriques CHU. 02 41 35 44 27.
Urgences Clinique de l'Anjou. 02 41 44 70 70.
Centre antipoison. 02 41 48 21 21.
Clinique de la main. 02 41 86 86 41.
Pharmacie de garde. 32 37.

Loisirs

Piscines. Jean-Bouin, De midi à 14 heures et de 18 h 30 et de 20 heures. Monplaisir, de midi à 13 h 45 et de 18 h 30 à 20 heures. Belle-Beille, de midi à 13 h 45 et de 18 h 30 à 21 heures. La Roseraie, de midi à 13 h 45. AquaVita, de 10 à 20 heures (bassin nordique et espace balnéo), de 16 à 20 heures (espace glisse) et de 17 à 19 heures (espace enfants).
Patinatoire. Fermée.

Utile

Marchés. Aucun.
Déchèteries. La Baumette et Villechien, de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures.